

CONDITIONS GENERALES

Toute inscription effectuée confirme l'engagement et l'acceptation des dites conditions.

CONDITIONS FINANCIERES

Le paiement du ou des cours doit s'effectuer avant le début du premier cours.
Réservation de plusieurs cours : la totalité des cours réservés est à régler avant le début du premier cours.

ANNULATION

L'annulation d'une inscription doit se faire 48h avant le début du cours. En cas d'inscription à plusieurs cours, si le délai de 48h est dépassé, le cours est dû et ne pourra faire l'objet ni d'un remboursement, ni d'un avoir.
L'adhésion à l'association reste dûe.

LES PROFESSEURS

Les professeurs sont des professeurs diplômés.
Djazz and Co est assurée pour son activité. L'association est en capacité d'en présenter les preuves sur simple demande. En sa qualité de professionnelle consciente des risques, Djazz and Co se doit de refuser l'accès aux cours à toute personne dont elle estime, selon son jugement raisonnable, qu'elle n'est pas en mesure de suivre l'enseignement dans des conditions de sécurité suffisantes.
Djazz and Co se réserve le droit d'annuler un cours ou stage organisé par Djazz and Co si le nombre d'inscrits est insuffisant. Djazz and Co n'est responsable des participants que pendant le temps du cours, dans la salle de cours.

LE PARTICIPANT MAJEUR (le représentant légal pour les mineurs)

Aptitude :

Le participant s'engage à suivre le cours à ses risques et périls. Il déclare avoir conscience que les exercices proposés nécessitent un minimum de forme et de capacités physiques et déclare, reconnaît et garantit qu'il est en possession des moyens suffisants pour ce faire. Le participant s'engage à fournir au premier cours un certificat médical d'aptitude à la pratique corporelle de moins de 3 mois. Ce certificat est valable pour toute la saison. Le participant déclare, reconnaît et garantit qu'il est titulaire d'une assurance responsabilité civile.

Matériel :

Le participant est responsable de ses affaires. Djazz and Co ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de vol. Il est recommandé d'éviter d'apporter des objets précieux.

Décharge de responsabilité :

La personne qui participe au cours le fait de façon volontaire et à ses risques et périls. Le participant est conscient des risques inhérents au cours, ainsi que ceux associés au transport à destination et en provenance du lieu du cours, qui peuvent inclure, mais sans s'y limiter, blessures corporelles, maladie, défiguration, incapacité temporaire ou permanente, blessure psychologique, douleur, dommages matériels, perte économique et décès. Il comprend que ces blessures ou dommages peuvent être le résultat de sa propre négligence ou de celle d'autres personnes, ou de conditions liées à l'emplacement du cours. Néanmoins, le participant assume tous les risques impliqués, connus et inconnus de sa part, de sa participation au cours. Il accepte d'indemniser Djazz and Co contre toute réclamation, poursuite ou action de quelque nature que ce soit, pour responsabilité, dommages et intérêts, ou pour toute autre raison apportée par lui ou toute autre personne en son nom, y compris les honoraires d'avocat et les coûts liés à la poursuite, si un litige survient en raison de toute réclamation faite par lui ou toute personne agissant en son nom. Si encourt un de ces types de dépenses, le participant accepte par la présente de rembourser Djazz and Co. Le participant reconnaît que le cours peut impliquer des essais, des limites physiques et mentales des participants, et peut inclure le risque de blessures graves, de décès et de perte de biens. Les risques comprennent, mais sans s'y limiter, ceux causés par l'emplacement, le terrain, les installations, les conditions météorologiques, la température, l'état des participants, le manque d'hydratation, l'équipement, la circulation automobile et les actions des autres, notamment : participants, entraîneurs, bénévoles, spectateurs et officiels de l'événement. Le participant reconnaît avoir lu attentivement cette renonciation et cette décharge de responsabilité et comprend parfaitement qu'il s'agit d'une décharge de responsabilité, ce qui signifie qu'il abandonne le droit de tenir Djazz and Co responsable des dommages liés au cours. Il accepte expressément de libérer et de décharger Djazz and Co et tous ses agents, avocats, employés, bénévoles, représentants, héritiers, successeurs et ayants droit, de toutes réclamations ou causes d'action, et accepte d'abandonner volontairement ou de renoncer à tout droit qu'il a autrement d'intenter une action en justice contre Djazz and Co pour blessures corporelles ou dommages matériels. Dans le cas où le participant aurait besoin de soins médicaux ou de traitement pour des blessures ou des maladies résultant de sa participation au cours, il accepte d'être financièrement responsable des coûts encourus à la suite de ce traitement. Le participant est conscient et comprends qu'il devra avoir sa propre assurance maladie. Les responsables légaux s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) mineur(s) à la salle et à venir les rechercher. En décidant de le(s) laisser venir ou partir seul(s), ils déchargent Djazz and Co, notamment en cas d'absence de l'intervenant, pour tout problème qui surviendrait.

Utilisation de l'image :

Sauf avis contraire stipulé par écrit, le participant autorise Djazz and Co à utiliser son image et les attributs de sa personnalité aux fins de reproduction et de représentation dans le cadre de différents supports de communication, notamment publicitaires, qui seront réalisés et diffusés publiquement pour Djazz and Co dans le but de promouvoir ses activités. En conséquence, le participant autorise expressément Djazz and Co à utiliser, reproduire et communiquer au public son image, sa silhouette, son visage et son corps tels que fixés sur les photographies prises ou à prendre pour les besoins de sa communication autour de ses cours et stages, cette utilisation pouvant être effectuée sur tout support, dans le monde entier. Le participant reconnaît avoir conscience que lesdites photographies pourront être utilisées à des fins de communication, y compris commerciale, publicitaire, éditoriale ou autre, notamment pour les besoins de communication interne ou externe, auprès de salariés, de clients, de prospects, par exemple à la télévision, sur des journaux, des magazines, des brochures, des catalogues, des dossiers de presse, des affiches, des présentoirs, sur internet, intranet, extranet, sur supports numériques multimédias (DVD, CD-Rom, etc.), sur téléphone mobile (notamment smartphone), tablette numérique ou encore, sans limitation, sur tout support promotionnel ou publicitaire. Le participant reconnaît également avoir conscience et accepte que lesdites photographies pourront être diffusées directement dans leur forme initiale ou de façon partielle, modifiée ou adaptée de quelque façon que ce soit, sans toutefois que lesdites modifications ou adaptations ne puissent en aucune manière porter atteinte à sa dignité ou à son honneur. Les photographies ne pourront en aucun cas être utilisées aux fins d'illustration de contenus contraires aux lois et aux règlements. L'autorisation ci-dessus est consentie à titre gratuit et pour une durée de 5 (cinq) ans à partir de la date de la prise de vue. Le photographe est détenteur des droits patrimoniaux et moraux sur les photographies prises, ainsi que le prévoit la législation en vigueur. Il est donc le seul habilité à délivrer, par écrit, les autorisations de reproduction et de représentation des photos. La copie et les utilisations partielles ou totales de son travail sont interdites ; conformément aux articles L.111-1 et L.123-1 du code de la propriété intellectuelle.

URGENCE MEDICALE

En cas d'urgence médicale au sein du cours, Djazz and Co est habilitée à prendre toutes les dispositions nécessaires (contacter les numéros urgences, les personnes désignées etc.).

UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles des participants sont utilisées uniquement par Djazz and Co pour les contacter en cas de modification de cours et pour les informer de son actualité. Ces données ne sont ni cédées ni vendues à un tiers, une entreprise ou une institution. A tout moment le titulaire de ces données peut demander à Djazz and Co de les retirer de sa liste de diffusion.